

# oriGIn Report



## Le fait marquant du mois

### La nouvelle Commission Européenne

La nouvelle Commission Européenne entrera en fonction le 10 février. Chaque Etat membre de l'UE a désigné un candidat. Ils feront partie de la nouvelle équipe présidée par Monsieur J.M.Barroso.

En ce qui concerne les portefeuilles les plus importants pour les IGs, le Commissaire désigné pour l'Agriculture est l'ancien ministre de l'agriculture de la Roumanie, M. Dacian Ciolos ; d'autre part, le Commissaire désigné pour le Commerce est belge, M. Karel De Gucht. Dans la section Affaires Européennes / Nouvelles des institutions, vous trouverez une présentation des principaux points soulevés par les deux Commissaires lors de leurs auditions devant le Parlement Européen (EP), pendant lesquelles ils ont exposé leurs stratégies et ont répondu aux questions des députés. oriGIn a été en contact avec différents députés européens et leur a suggéré de porter l'attention des deux Commissaires désignés sur des questions clés, comme l'extension de la protection de l'article 23 de l'ADPIC à tous les produits et la gestion des volumes de production par les groupements de producteurs. Différentes questions des députés soulevaient ces points, mais (comme vous le verrez dans la présentation des auditions) beaucoup de travail reste à faire pour s'assurer qu'ils soient en haut de l'agenda des nouveaux Commissaires. A cet égard, oriGIn a prévu des réunions avec les nouveaux Commissaires et leurs cabinets respectifs. Nous avons également développé d'excellentes relations avec plusieurs députés de différents groupes politiques. Cela pourra nous aider également à faire avancer notre agenda.

## Affaires Internationales

### « Cognac » : première IG non chinoise reconnue en Chine

Le 18 décembre, les autorités chinoises (notamment l'AQSIQ - Administration of Quality Supervision, Inspection and Quarantine) a reconnu comme IG l'appellation Cognac. Par conséquent, le Cognac devient la première IG non chinoise protégée en Chine. Comme la législation chinoise ne contient pas de mécanisme spécifique pour les IGs étrangères, la procédure utilisée pour les IGs chinoises a été appliquée au Cognac. Cela ouvre la voie aux autres IGs européennes et d'autres pays tiers qui veulent être protégées en Chine. Pour plus d'information:

[http://www.cognac.fr/cognac/pdf/Presse/091221\\_cognac\\_chine.pdf](http://www.cognac.fr/cognac/pdf/Presse/091221_cognac_chine.pdf)

### OMC: négociations sur les IGs

Une réunion sur l'extension de la protection des IGs a eu lieu le 9 décembre dans le cadre des consultations informelles dirigées par Pascal Lamy. Des représentants de l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, l'Inde, l'Egypte, l'UE, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, le Pérou, la Suisse, la Tanzanie et les USA ont participé à cette réunion. Les expériences dans la mise en œuvre de la protection des IGs dans les différents systèmes juridiques, le caractère spécial de la protection des IGs par rapport aux autres formes de droits de propriété intellectuelle et le rôle des exceptions et des limitations sous la protection étendue des IGs ont été discutés.

La prochaine réunion sur l'extension de la protection des IGs devrait avoir lieu avant que le bilan sur le Cycle de Doha ne soit dressé en Mars pour examiner s'il peut être conclu pour la fin 2010.

### UE – Suisse : Accord bilatéral sur les IGs

Le 11 décembre, l'UE et la Suisse ont conclu les négociations pour un accord bilatéral sur la protection de leurs IG pour des produits agricoles et des denrées alimentaires. Ce projet d'accord doit maintenant être signé par les parties. Il couvre 800 IGs européennes et une vingtaine d'IGs suisses. Il prévoit un mécanisme de mise à

jour qui permettra d'intégrer les nouvelles IGs. Grâce à cet accord, les IGs agricoles seront protégées mutuellement (les vins et les boissons spiritueuses sont déjà protégés par l'accord entre l'UE et la Suisse sur le commerce agricole, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juin 2002). La Commission a publié une liste d'IGs pour lesquelles la Suisse cherche une protection dans l'UE (la liste est disponible à : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2009:32:0:0039:0040:FR:PDF>). Tout État membre, pays tiers, personne physique ou morale ayant un intérêt légitime, établie ou résidant dans un État membre ou dans un pays tiers, peut soumettre des objections à ce projet de protection en présentant une déclaration dûment motivée. Ces objections doivent contenir une explication de l'objection, notamment basée sur la liste contenue dans le document publié, et doit parvenir à la Commission avant le 24 février. Pour plus d'information : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2009:32:0:0039:0040:FR:PDF>

### Négociations UE – Maroc : signature d'un procès verbal

Le 17 décembre, les négociateurs de l'UE et du Maroc ont signé un procès verbal mettant fin aux négociations d'un accord pour l'amélioration des conditions du commerce bilatéral des produits du secteur agro-alimentaire et de la pêche. Afin d'entrer en vigueur, les autorités respectives doivent approuver l'accord. Dans le secteur des produits agricoles, cet accord prévoit la libéralisation immédiate de 45% de la valeur des exportations du commerce de l'UE et 70 % en 10 ans. Le secteur des fruits et légumes, conserves alimentaires, des produits laitiers, et des oléagineux bénéficieront d'une libéralisation totale. L'accord dispose également que des négociations sur la protection des indications géographiques seront ouvertes. Selon nos informations, cette question, qui est relativement sensible, ne sera pas traitée par la Présidence espagnole de l'UE. Par conséquent, elle sera discutée sous la Présidence belge (juillet - décembre 2010).

### L'OMPI et l'OHMI signent un accord sur la classification

Le 3 Décembre, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) qui gère le système de Madrid pour l'enregistrement

international des marques, et l'office de l'enregistrement des marques, des dessins et modèles de l'Union européenne (OHMI), ont signé un accord de coopération en matière de classification des marques. L'objectif de cet accord est d'établir une base de donnée des indications acceptables de biens et services. Il a le potentiel de conduire à un accroissement du nombre de termes communément acceptés pour désigner les produits et les services au sein des offices de propriété intellectuelle du monde entier. L'OHMI partagera avec l'OMPI sa liste de termes utilisés aux fins de la classification des produits et des services, qui comprend près de 100 000 termes traduits en 22 langues. L'OMPI cherche à étendre sa base de donnée des biens et services, et de la rendre disponible sur internet en 2010. Pour plus d'information, veuillez consulter (uniquement en anglais): [http://oami.europa.eu/ows/rw/resource/documents/OHMI/news/newsItem/common\\_understanding\\_wipo\\_ohim.pdf](http://oami.europa.eu/ows/rw/resource/documents/OHMI/news/newsItem/common_understanding_wipo_ohim.pdf)

### L'UE et la Chine réclament des droits de propriété intellectuelle solides

Lors du 12<sup>ème</sup> sommet UE-Chine, qui s'est tenu le 30 novembre, l'UE et la Chine ont publié une déclaration conjointe, qui couvre les droits de propriété intellectuelle (DPI). Ils ont «reconnu la nécessité d'avoir un système solide de droits de la propriété intellectuelle efficace dans sa mise en application et dans son fonctionnement. Ils se sont engagés à intensifier leur coopération sur les droits de la propriété intellectuelle. Les dirigeants ont également accueilli le lancement des négociations d'un accord bilatéral EU-China de coopération sur les indications géographiques». La déclaration conjointe peut être consultée à (uniquement en anglais): [http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms\\_data/docs/pres\\_sdata/en/er/111567.pdf](http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pres_sdata/en/er/111567.pdf)

## Affaires Européennes

### Politiques européennes

### Droits de propriété intellectuelle

#### Evaluation du système européen des marques

A la suite de la publication, en juillet 2008, d'une communication définissant une nouvelle stratégie dans le domaine de la propriété industrielle, la Commission Européenne a lancé, en novembre 2009, une étude pour évaluer le système

européen des marques. L'étude est effectuée par le Max Planck Institute for Intellectual Property, Competition and Tax Law de Munich qui devrait publier son rapport final en novembre 2010. L'objectif de cette étude est d'identifier les améliorations potentielles et renforcer le système de façon à développer le futur système de protection des marques de l'UE avec de potentiels règlements et des modifications de directives. Les résultats de l'étude devraient aussi aider à renforcer la coopération entre l'OHMI et les bureaux nationaux. Les propositions de modifications de la Commission pourraient être publiées au début 2011. oriGIn a profité de cette opportunité pour rappeler à la DG Marché Intérieur le besoin urgent de régler la question clé de la relation entre les Appellations d'Origine Contrôlée (AOP) et les Indications d'Origine protégée (IGP) d'un côté et les marques communautaires de l'autre.

### **Les États membres de l'UE et la Commission se mobilisent contre la contrefaçon et le piratage**

Le 14 décembre, les États membres et la Commission se sont réunis avec l'Observatoire européen de la contrefaçon et du piratage, afin de développer des initiatives pour combattre la contrefaçon et le piratage dans l'UE. La Commission s'est donné comme objectif de garantir un système d'application des droits de propriété intellectuelle véritablement efficace et proportionné.

### **Politique agricole européenne**

#### **Promotion des produits agricoles communautaires à l'extérieur de l'UE**

Le 30 novembre, la Commission européenne a approuvé des mesures d'information et de promotion de la France, de la Grèce, d'Italie, de Lituanie, de la Pologne, du Portugal et de la Roumanie en faveur des produits agricoles européens dans les pays tiers. L'UE et les États Membres contribuent à part égale au budget des programmes. Certains programmes portent sur les AOP et IGP et les vins. Pour plus d'information:

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=P/09/1849&format=HTML&aged=0&language=FR&guilanguage=en>

### **Étude sur les «biens d'intérêt public fournis par l'agriculture dans l'Union européenne»**

Alors que le débat sur l'avenir de la politique agricole commune (PAC) s'intensifie et que les priorités de la PAC sont discutées pour la période post 2013, l'Institut pour une Politique Européenne de l'Environnement a publié le 25 janvier un rapport sur les biens publics. Ce rapport affirme que la PAC encourage les agriculteurs à offrir ces biens publics, définis comme des biens et des services environnementaux, si les mesures que la PAC prévoit soient bien pensées. Les chercheurs ont dressé une liste exhaustive des biens publics environnementaux fournis par les agriculteurs européens, comme la préservation des paysages, la protection espèces menacées, et la préservation de la qualité de l'eau et des sols. Le rapport considère que les biens publics ne sont actuellement pas fournis à une échelle suffisante et qu'il faut définir une politique appropriée, dotée de ressources budgétaires suffisantes. Pour plus d'information (uniquement en anglais) :

[http://ec.europa.eu/agriculture/analysis/external/public-goods/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/agriculture/analysis/external/public-goods/index_en.htm)

### **Nouvelles des institutions**

#### **Audition de Dacian CIOLOȘ, Commissaire désigné à l'agriculture et au développement rural**

Le 15 janvier, M. Dacian Ciolos, Commissaire désigné à l'agriculture et au développement rural, a été entendu par la Commission de l'Agriculture et du développement rural du Parlement Européen. Lors de la présentation de sa stratégie, il a affirmé que la PAC doit assurer la sécurité des approvisionnements des marchés et des revenus aux agriculteurs. L'avenir de la PAC après 2013 sera la priorité de son mandat et le Commissaire désigné a réaffirmé que la PAC doit avoir un budget à la hauteur de ses objectifs. Trois éléments importants de la PAC ont été mentionnés par M. Ciolos : les paiements directs, qui doivent être révisés, les mécanismes de régulation du marché (fonds de garantie et d'assurance et contractualisation), et la politique de développement rural.

M. Ciolos a déclaré que les IG font partie intégrante des négociations avec les pays tiers car elles sont à la base de la politique de qualité européenne. En ce qui concerne la gestion des

volumes de production par les groupements d'IGs, M. Ciołoş a affirmé qu'il faudra étudier quel est le meilleur mécanisme pour les IGs.

### Audition de Karel DE GUCHT, Commissaire désigné au Commerce International

Lors de son audition devant la Commission du Commerce International du Parlement Européen, le 12 janvier, M. De Gucht, Commissaire désigné au Commerce International, a mentionné cinq priorités:

- La finalisation des négociations de cycle de Doha ;
- Le renforcement du système commercial multilatéral ;
- Les relations commerciales avec la Russie, l'Asie, et les Etats-Unis ;
- La nécessité de soutenir les entreprises européennes ;
- La lutte contre la contrefaçon dans le cadre de l'ACAC.

Mr. De Gucht est apparu peu au courant des questions relatives à la protection des IGs au niveau multilatéral.

### Nouvelles des enregistrements d'IG

#### Enregistrement

- "Agljo Bianco Polesano" (AOP) – 01/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:314:0060:0061:FR:PDF>
- "Redykołka" (AOP) – 01/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:314:0062:0063:FR:PDF>
- "Marrone di Combai" (IGP) – 03/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:317:0028:0029:FR:PDF>
- "Bremer Klaben" (IGP) – 03/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:317:0030:0031:FR:PDF>
- "Cornish Sardines" (IGP) – 03/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:317:0032:0033:FR:PDF>
- "Formaggio di Fossa di Sogliano" (AOP) – 03/12

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:317:0034:0035:FR:PDF>

- "Wiśnia nadwiślanka" (AOP) – 15/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:330:0068:0069:FR:PDF>
- "Marrone di Caprese Michelangelo" (AOP) – 17/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:332:0046:0047:FR:PDF>
- "Crudo di Cuneo" (AOP) – 17/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:332:0050:0051:FR:PDF>
- "Arzùa-Ulloa" (AOP) – 23/01  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:008:0001:0002:FR:PDF>
- "Pistacchio Verde di Bronte" (AOP) – 23/01  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:008:0003:0004:FR:PDF>
- "Jihočeská Niva" (IGP) – 13/01  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:009:0001:0002:FR:PDF>
- "Skilandis" (STG) – 14/01  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:010:0001:0002:FR:PDF>
- "Pesca di Verona" (IGP) – 14/01  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:010:0003:0004:FR:PDF>
- "Idrijski žlikrofi" (STG) – 14/01  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:010:0005:0006:FR:PDF>
- "Jihočeská Zlatá Niva" (IGP) – 14/01  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:010:0007:0008:FR:PDF>

#### Modifications

- "Pesca e Nettarina Di Romagna" (IGP) – 22/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2009:313:0027:0033:FR:PDF>

- “Mela Val Di Non” (AOP) – 23/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2009:315:0027:0032:FR:PDF>
- “Castelmagno” (AOP) – 24/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2009:320:0027:0032:FR:PDF>
- “CAPPERO DI PANTELLERIA” (IGP) – 29/01  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:022:0048:0051:FR:PDF>
- “Queso De Flor De Guía/Queso De Media Flor De Guía/Queso De Guía” (AOP) – 23/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2009:315:0018:0025:FR:PDF>
- “Gögginger Bier” (IGP) – 23/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2009:315:0026:0026:FR:PDF>
- “Bratislavský Rožok” / “Pressburger Kipfel” / “Pozsonyi Kifli” (STG) – 24/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2009:320:0041:0046:FR:PDF>

### **Demande d'enregistrement**

- “Podkarpacki Miód Spadziowy” (AOP) – 09/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2009:299:0018:0022:FR:PDF>
- “Höllens Sprudel” (AOP) – 09/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2009:299:0023:0023:FR:PDF>
- “Rieser Weizenbier” (IGP) – 10/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2009:300:0022:0023:FR:PDF>
- “Fagiolo Cannellino Di Atina” (AOP) – 10/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2009:300:0024:0026:FR:PDF>
- “Lüneburger Heidekartoffeln” (IGP) – 15/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2009:299:0023:0023:FR:PDF>
- “Ovčí Salašnícky Údený Syr” (STG) – 15/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2009:305:0027:0031:FR:PDF>
- “Mâconnais” (AOP) – 18/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2009:308:0047:0050:FR:PDF>
- “Pemento De Herbón” (AOP) – 18/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2009:308:0051:0056:FR:PDF>
- “Saucisse De Morteau” ou “Jésus De Morteau” (IGP) – 23/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2009:315:0012:0017:FR:PDF>
- “Hessischer Handkäse”/“Hessischer Handkäs” (PGI) – 24/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2009:320:0047:0050:FR:PDF>
- “Prosciutto Toscano” (AOP) – 30/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2009:322:0033:0038:FR:PDF>
- “Génisse Fleur D’aubrac” (IGP) – 30/12  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2009:322:0039:0044:FR:PDF>
- “Los Pedroches” (AOP) – 07/01  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:003:0007:0012:FR:PDF>
- “Mogette De Vendée” (AOP) – 23/01  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:018:0042:0046:FR:PDF>
- “Ovčí Hrudkový Syr – Salašnícky” (STG) – 27/01  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:020:0033:0037:FR:PDF>
- “Asparago Di Badoere” (IGP) – 29/01  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:022:0052:0055:FR:PDF>